Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Les transports du réseau Orizo seront gratuits pendant trois jours

En raison du risque de crue du Rhône et des conditions difficiles de circulation, le Grand Avignon a décidé de mettre en place la gratuité du réseau de transports Orizo dès ce vendredi 15 décembre, et ce, jusqu'au dimanche 17 décembre inclus. L'occasion idéale de privilégier les déplacements en bus et en tramway, plutôt qu'en voiture !

Avignon : Fermeture des allées de l'Oulle à partir de 20h

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

De fortes pluies étant enregistrées actuellement en amont d'Avignon, cumulées à la fonte de neige, la ville d'Avignon vient de décider de procéder à la fermeture de la voie de circulation des allées de l'Oulle, le long des bords du Rhône (depuis le Pont Saint-Bénézet jusqu'au Pont de l'Europe).

Cette mesure de sécurité sera effective dès ce soir, mardi 12 décembre, à partir de 20h et cela jusqu'à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

nouvel ordre. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts de la cité des papes.

« Sous l'effet de la propagation des crues du Rhône amont et de l'Isère, les débits vont progressivement augmenter à partir de la fin de journée en Vaucluse, confirment les services de la Préfecture. Des premiers débordements non dommageables pourraient localement être observés sur les zones habituellement inondables. Les débits devraient rester soutenus cette nuit et les jours suivants. »

Dans ce contexte, la préfecture de Vaucluse conseille de rester vigilant :
– en se tenant informé auprès des autorités ;
– en évitant de pratiquer des activités nautiques ;
– en ne se engageant pas sur une route immergée, même partiellement ;
– en se conformant à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : www.vigicrues.gouv.fr

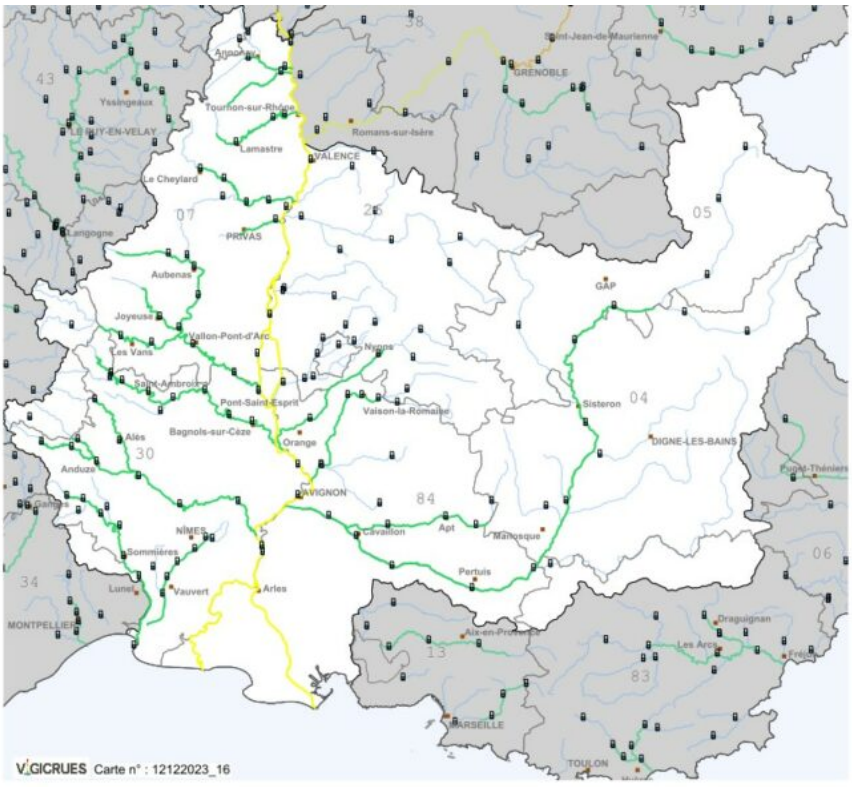

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Vigilance crue de niveau jaune sur le Rhône

Ce mercredi 15 novembre à 7h, le service de prévision des crues Grand Delta a activé le niveau de vigilance jaune sur le Rhône. À cause de la situation météorologique actuelle au sein de la région Auvergne Rhône-Alpes, le service de prévision des crues Grand Delta anticipe ainsi une crue de propagation lente dans l'ensemble du couloir rhodanien justifiant ce niveau de vigilance.

En Vaucluse, la hausse des niveaux est en cours avec un maximum attendu dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 novembre. Des débordements non dommageables pourraient être observés localement. La préfecture de Vaucluse encourage donc les Vauclusiens à se tenir informés auprès des autorités, à ne pas pratiquer d'activités nautiques, à ne pas s'engager sur une route immergée et à se conformer à la signalisation routière.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Plus d'informations sur www.vigicrues.gouv.fr

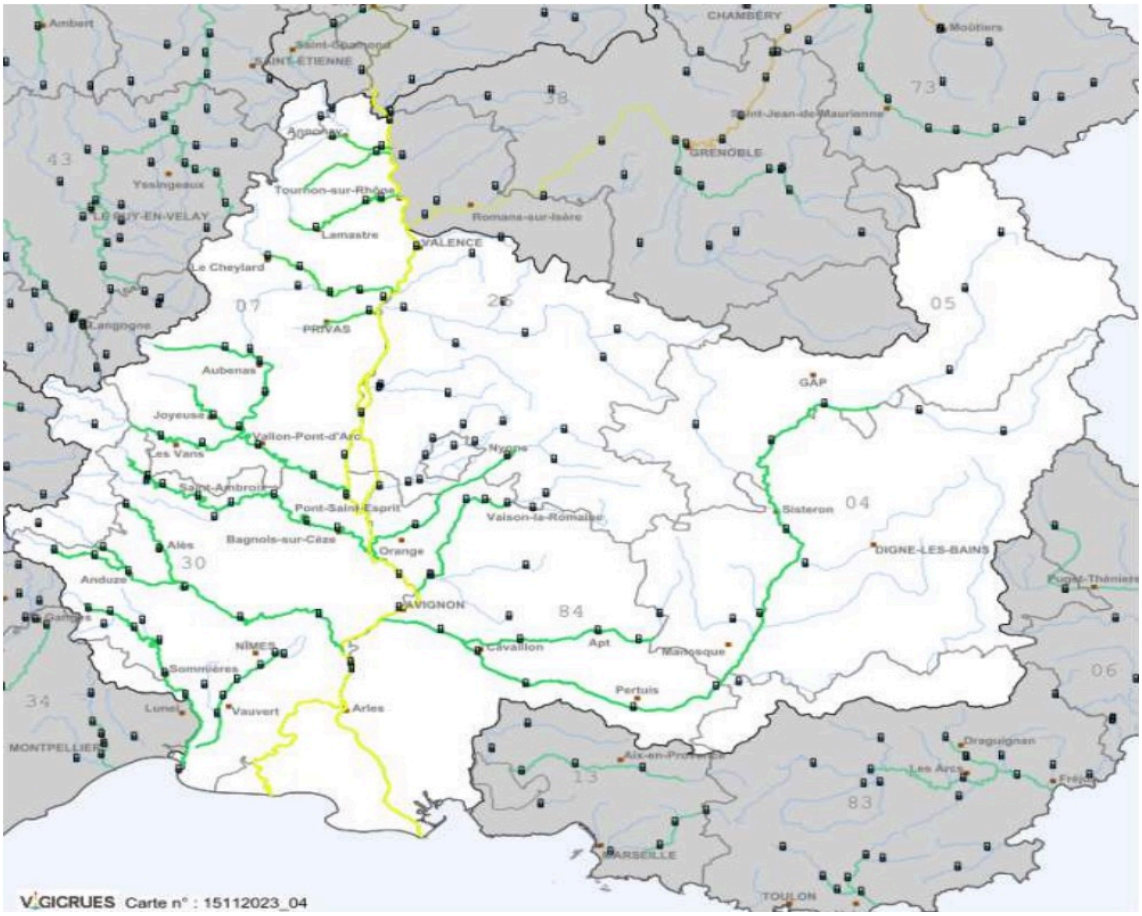

V.A.

(Vidéo) Via Rhôna : à la découverte de la nouvelle passerelle sur le Rhône

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Le Conseil départemental de Vaucluse vient d'inaugurer la passerelle de l'Oiselay-Sauveterre. Cet ouvrage suspendu de 200 mètres de long pour 3 mètres de largueur permet de franchir le Rhône, au Nord de la Barthelasse, entre Sorgues et Avignon via le territoire de la commune de Sauveterre (voir vidéo en fin d'article).

L'une des plus grande voie cyclable d'Europe

Ce pont métallique spectaculaire avec ses mâts de 22 mètres hauteur est destiné aux cyclistes, aux piétons et à l'ensemble des modes doux. Il permet le franchissement du fleuve-roi pour assurer la continuité de la véloroute Via Rhôna qui parcourt le Vaucluse, entre Lapalud et Avignon. Long de 815km, cet itinéraire cyclable relie le lac Léman, en Suisse, à la mer Méditerranée en suivant le Rhône. Désigné véloroute depuis 2016, elle est l'une plus grande voie cyclable d'Europe. L'an dernier, elle a accueilli plus de 2,8 millions de cyclistes. Un chiffre multiplié par 2,5 entre 2017 et 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

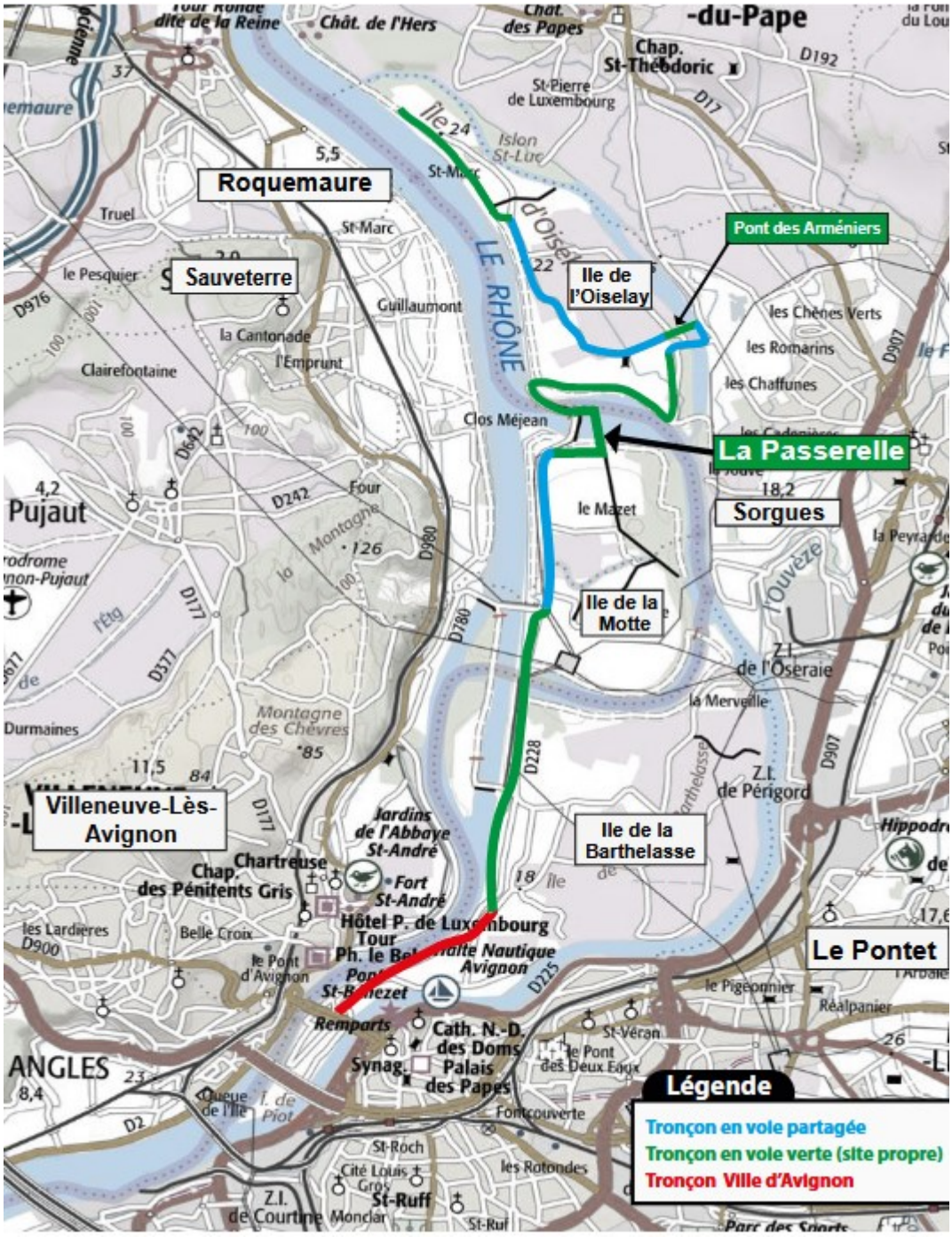

Dans ce secteur, la nouvelle passerelle permet donc l'achèvement de la dernière section de 11km de la Via Rhôna entre Sorgues et Avignon (voir carte ci-dessus).
Une portion dont l'aménagement a représenté un investissement de 8,11M€ HT (dont de 4,17M€ HT pour la seule passerelle) financés par l'Union Européenne (1,1M€), l'Etat (1,31M€), la région Sud Provence-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Alpes-Côte d'Azur (1, 08M€), la région Occitanie (675 000€), le département du Gard (1,11M€), le département de Vaucluse (995 448€), le Grand Avignon (545 000€), la ville de Sorgues (200 000€) et la CNR (Compagnie nationale du Rhône) à hauteur de 1,09M€.
Pour sa part, bien que la passerelle se situe en territoire gardois, entre les îles de la Motte à Sauveterre et celles de l'Oiselay à Sorgues, c'est le Département de Vaucluse qui a assuré la maîtrise d'ouvrage de ce chantier débuté en avril 2022. Le Conseil départemental du Gard va reprendre, quant à lui, la gestion et l'entretien de la passerelle.

Prochaine étape : la restauration du Pont des Arméniers à partir de 2024
Ultime étape du projet global sur la Via Rhôna en Vaucluse : la restauration du Pont des Arméniers à Sorgues. Un ouvrage inscrit au titre des Monuments Historiques, qui va prochainement débuter suite aux études préalables réalisées cette année. Le démarrage des travaux est envisagé en 2024, pour une durée prévisionnelle de 24 mois.

Le chantier de réaménagement et de restauration du pont des Arméniers devrait débuter l'année prochaine.

Enfin, pour parfaire l'aménagement, une étude est menée concernant la voie verte le long de la RD 228 sur la Barthelasse, entre le giratoire de l'Islon (Chemin des Vignes) et le Pont du Royaume situé entre Avignon et Villeneuve-lès-Avignon.
Objectif ? Offrir des conditions optimales pour les cyclistes et permettre de raccorder les parkings situés sur l'île Piot à Avignon. Le Département a porté les études sur une grande partie du linéaire, excepté en extrémité Sud (un tronçon de 400 mètres) à l'amont immédiat du Pont du Royaume, sous maîtrise d'ouvrage du Grand Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

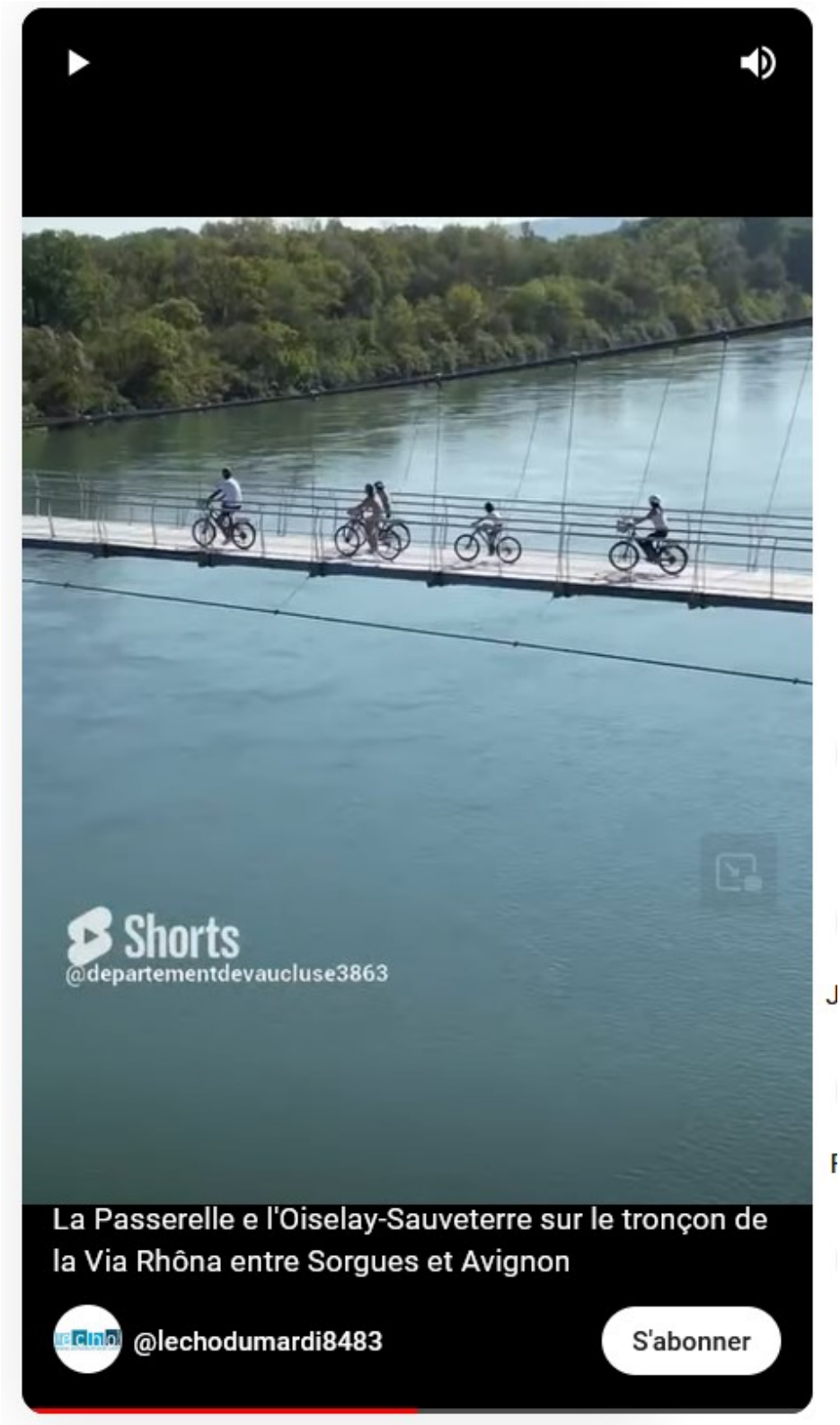

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Cliquer sur l'image pour lancer la vidéo.

André Bernard, « Ce que je pense de la raréfaction de l'eau »

Rencontré lors de la journée de séminaire de l'eau organisée par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, André Bernard, président de la Chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur propose sa vision de l'agriculture engagée dans la modernité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

«La situation en Vaucluse est préoccupante car nous n'avons pas eu de vraies précipitations depuis trois mois, observe André Bernard, président de la Chambre régionale d'agriculture de Paca. La partie ouest du Vaucluse a dépassé les précipitations annuelles à tel point qu'il y a eu de petites inondations très localisées. Sur la partie est du département –autour du plateau de Sault- ainsi qu'au Mont Ventoux, il y a très peu eu de neige, du coup les nappes phréatiques sont à un niveau bas.»

La Durance et le Verdon

«Heureusement une partie du département est desservie par la Durance ou par le Verdon via le canal de Provence sur des ressources qui sont stockées. Certes l'enneigement est moins important que les années précédentes et historiquement mais supérieur à ce qu'on a connu l'année dernière. Egalement EDF explique que le barrage de Serre-Ponçon se remplira pour atteindre la cote touristique au 1er juillet ce qui nous permettra de disposer d'une réserve d'eau pour travailler tout en l'économisant.»

Innovation et technologie

«Le monde agricole, depuis des années, et en particulier dans le Vaucluse, a fait d'énormes efforts puisque nous avons divisé par deux voire plus le volume d'eau pour l'irrigation des cultures en passant d'une irrigation gravitaire –qui réalimente les nappes- parfois au bénéfice des communes et des prélèvements individuels mais qui ne permet pas d'aller dans des secteurs un peu en hauteur.»

Arroser en hauteur

«Comme l'urbanisation a grignoté les terres agricoles qui étaient irriguées par les canaux gravitaires autour d'Avignon, d'Orange, de Carpentras, de Cavaillon et tous les autres villages, l'agriculture a du se repositionner sur les hauteurs et, aujourd'hui, avec le changement climatique et d'irrégulières précipitations nous devons désormais arroser sur les coteaux les vignes et les arbres fruitiers, ce qui ne se faisait pas auparavant.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Cultures à flanc de coteaux

Du goutte à goutte aux sondes

«Pour arroser ces cultures sur ces territoires, nous utilisons le goutte à goutte –une technique qui existe depuis 25 ou 30 ans- qui passe au pied des arbres, des vignes et des cultures. Maintenant, depuis presque 10 ans, nous pilotons l'irrigation du sol via des sondes qui mesurent le degré d'hygrométrie tous les 10 cm, jusqu'à parfois 1m de profondeur dans le sol, suivant les cultures, et transmet instantanément les données digitales au cultivateur qui déclenche, selon ces informations, l'irrigation afin de ne pas gaspiller l'eau. Cependant cette technologie réclame à ce que nous disposions de réserves d'eau stockée et accessible pour la distribuer quand cela est nécessaire. Avec cette technologie nous avons réussi à diminuer très fortement le volume d'eau utilisé.»

Une meilleure pratique du travail des sols

«Nous avons également nettement amélioré les pratiques du travail des sols, notamment en enherbant entre les rangs, afin que le sol ne se réchauffe trop et ne s'assèche pas. Egalement lorsque nous récoltons, nous ensemençons, ce qui va permettre de stocker plus d'eau ainsi que d'améliorer la structure du sol. De plus, ce couvert végétal permettra d'absorber le carbone et la chaleur. L'intérêt de cette biomasse ? Demain elle alimentera les méthaniseurs et produira du bio-gaz en plus de ce que nous produisons. C'est tout une réflexion qui est en cours.»

Des ombrières photovoltaïques au secours des vergers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

«Nous pouvons aussi explorer un autre système qui permet de réduire l'exposition au soleil comme l'agroforesterie, de type oasis, de façon à avoir un couvert végétal et cultiver en dessous. L'inconvénient ? L'arbre a aussi besoin d'eau et nous ne maitrisons pas l'ensoleillement. Or, il y a des techniques, aujourd'hui qui permettent de produire de l'énergie électrique au moyen de systèmes pivotants –des ombrières photovoltaïques- qui laissent passer la lumière tout en ombrageant les plantes lorsqu'il fait chaud et permettent de réduire la consommation d'eau. Ces systèmes sont aujourd'hui en expérimentation.»

Des expérimentations menées au lycée agricole de Carpentras-Serre

«A ce propos, nous venons d'inaugurer au lycée agricole de Carpentras-Serre l'installation d'un verger de cerisiers sous ombrières. Ces structures seront également équipées de filets pour protéger les arbres et les fruits. Pour autant la vie reste très présente dans nos exploitations car les lapins, les oiseaux pénètrent dans les serres ainsi que les haies qui abritent les parcelles et regorge d'une faune très présente.»

Le débat sur l'eau

«Pour autant, pour économiser de l'eau il faut en disposer. Heureusement que nos anciens ont réalisés les deux ouvrages hydro-électriques Serre-Ponçon et du Verdon (dont une part de l'eau est réservée pour le canal de Provence), au départ conçus pour sécuriser en eau, la ville de Marseille. Sans Serre-Ponçon nous n'aurions pas pu, non plus, sécuriser l'arrivée en eau pour la région. Ainsi, 80% de l'eau consommée sur la région Sud Paca est de l'eau stockée et transportée. Sans ces aménagements, ainsi que le Canal de Vaucluse, pensé par nos anciens, plus de 5 millions d'habitants n'auraient pas eu leur place en Provence. Certes il y a moins de neige, il pleut différemment, mais même si les précipitations doivent baisser, il tombe encore assez d'eau pour alimenter Serre-Ponçon et le Verdon.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Cerisiers à Venasque

Le Rhône

«Sans ces régulateurs, l'été, il n'y aurait plus assez d'eau pour vivre dans la région. Dans cette part, l'agriculture en utilise 10% soit 200 millions de m3 réservés à l'agriculture sur Serre-Ponçon sur les 2 milliards existants. Le Rhône est de deuxième fleuve le plus porteur d'eau douce de la méditerranée après le Nil. Et il reste très peu utilisé, l'agriculture en prélève moins d'un jour du débit du Rhône. Certes, là aussi il y a une baisse, des irrégularités dans le débit et l'étiage –le plus bas niveau de l'eau- qui avait auparavant lieu en septembre car la neige fondait en juillet et août, ce qui fait que l'arrivée d'eau est plus rapide mais techniquement gérable.»

Nourrir nos concitoyens

«Nous avons de l'eau, le tout est de la stocker, de la transporter et d'accompagner les agriculteurs à mettre en place les pratiques et du matériel qui permet d'économiser l'eau pour relever le défi de nourrir nos concitoyens avec des produits du terroir car plus de 50% des fruits et légumes consommés en France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

proviennent d'Espagne, d'Italie, de Pologne –le plus important producteur de pommes- et du Maroc.»

La souveraineté alimentaire

«On a demandé à nos grands-parents et parents, au sortir de la guerre, de travailler à la souveraineté alimentaire de notre pays. Ils ont relevé le défi et l'alimentaire est devenu très peu cher dans les dépenses. Dans les années 1960, la part de l'alimentation dans le budget de consommation des ménages représentait 29% dont la moitié revenait au paysan. Aujourd'hui la part alimentaire est de plus de 17% et la part qui revient aux agriculteurs est de moins de 3%. Le produit agricole bord-champs a été fortement déprécié et n'est pas payé à sa juste valeur. Ça veut dire qu'à court terme, on trouve des solutions en important d'ailleurs, c'est-à-dire de pays qui ont moins d'eau que nous. Les fruits et légumes vampirisent leurs nappes et cours d'eau pour nous servir à moindre prix.»

Production de fruits et légumes, un modèle économique ultra libéral

«L'eau est essentielle à la vie et pour se nourrir, or on importe de plus en plus de pays qui n'ont ni les mêmes règles ni les mêmes normes que nous. Pourtant lorsque l'on disparait sur un secteur, les pays importateurs remontent les prix et les baissent lorsque nous le reprenons. C'est bien que nous avons un rôle de régulateur sur le marché. Aujourd'hui, les industriels ne trouvent pas dans le pays, les productions nécessaires, parce que les producteurs ne veulent pas prendre le risque d'une culture qu'ils ne pourraient pas porter à son terme, ou perdre pour n'avoir pas pu la protéger faute de molécules que les autres pays continuent d'utiliser. Par exemple qui sait que le plus grand utilisateur de glyphosate est la SNCF pour désherber ses voies ?»

La disponibilité en eau en France

«Le challenge pour sécuriser notre avenir, pour que les agriculteurs s'adaptent au changement climatique, tout en répondant à la souveraineté alimentaire, c'est de pouvoir demain, stocker l'eau et utiliser l'innovation technologique pour l'économiser. Comment expliquer qu'aujourd'hui nos éleveurs vont acheter du foin en Espagne et que nous on n'en fait pas ? Eux arrosent et nous, nous n'avons pas le droit d'arroser.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Des paysages Vauclusiens façonnés par l’agriculture

CCI : Bientôt une navette fluviale pour desservir Avignon ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

A l'occasion de la dernière assemblée générale de la CCI de Vaucluse qui vient de se tenir à la mairie d'Avignon, l'organisme consulaire a présenté un projet de navette fluviale sur le Rhône. Réuni en présence de Cécile Helle, maire d'Avignon, cette présentation a aussi été l'occasion d'évoquer les enjeux de mobilité sur le territoire du bassin de vie d'Avignon.

« Beaucoup d'éléments économiques, politiques ou environnementaux actuels qu'ils soient nationaux ou internationaux, viennent troubler notre vision de l'avenir rendant très difficile toute prospective économique, a expliqué Gilbert Marcelli, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lors de la dernière assemblée générale décentralisée de l'organisme consulaire qui vient de se tenir en mairie d'Avignon.
« La problématique des transports et des déplacements est à cet égard, un des enjeux majeurs des prochaines années », a poursuivi le président de la CCI avant d'annoncer que « la mise en place de navettes fluviales sur le Rhône au départ du port du Pontet pourrait représenter une nouvelle alternative à l'utilisation de la voiture individuelle sur des axes routiers saturés. »
Devant les représentants de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) et Cécile Helle, maire d'Avignon, qui soutiennent l'initiative, Gilbert Marcelli a ensuite dévoilé un film de présentation du projet (à découvrir en fin d'article).

10 fois moins de CO2

Pour les différents intervenants, l'objectif serait de mettre en place cette desserte d'ici 2 ou 3 ans afin d'offrir des alternatives à l'automobile pour les déplacements quotidiens. Assurée par un bateau à propulsion électrique avec un départ depuis le port du Pontet où serait aménagé un parking relais, la navette desservirait ensuite les allées de l'Oulle puis le secteur de Courtine avant de rejoindre l'embarcadère de Villeneuve-lès-Avignon situé au pied de la tour Philippe-le-Bel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

D’une capacité de 50 passagers, cette navette devrait permettre d’émettre 10 fois moins de CO2 que des voitures individuelles.
« Nous pouvons peut-être également envisager de pousser un peu plus loin afin de desservir la gare TGV de Courtine », complète Gilbert Marcelli, qui ambitionne que la CCI 84 « démontre sa capacité à innover et à proposer des projets ambitieux et structurants pour le territoire en s’inscrivant notamment comme un partenaire des collectivités territoriales. »

Explorer de nouvelles pistes
« L’été que nous avons vécu nous a rappelé que nous sommes dans un monde qui se transforme très vite en raison du changement climatique », a insisté Cécile Helle, maire d’Avignon, devant les représentants du monde économique local.
« Devant ces phénomènes, poursuit l’élue de la cité des papes, soit on continue à ne pas prendre la mesure des choses et on va subir. Soit on prend les choses à bras le corps car l’attractivité de notre territoire passera par ces enjeux-là. Tous les projets doivent être marqués autour de ces thèmes environnementaux et de qualité de vie, surtout dans les villes de l’arc méditerranéen. Il nous faut nous réinventer de manière forte même si cela est difficile pour la mobilité. Et pour cela, il a plusieurs pistes à explorer, comme le fluvial avec ce projet de navette. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

« Il nous faut nous réinventer de manière forte. »

Cécile Helle, maire d'Avignon.

Mais avant toute chose, comme elle l'avait fait dans nos colonnes en juillet dernier, Cécile Helle a rappelé qu'il était déjà nécessaire de savoir à quelle échelle nous devions penser la mobilité sur ce territoire. « Il faut aller bien au-delà d'Avignon, il faut raisonner sur l'ensemble du bassin de vie si nous voulons protéger la globalité de son territoire. Surtout si nous voulons limiter le trafic de transit des camions par exemple. »

Toujours côté mobilité, le maire d'Avignon dresse aussi un constat sans concession d'un tramway qui ne dessert pas de pôle d'emploi : « C'est unique en France », une sous-utilisation des transports en commun, l'urgence des nouveaux parking-relais : « nous ne pouvons plus attendre, 2 ou 3 ans maximum », le manque de TCSP (transport en commune en site propre) : « On y est pas encore »…

Cécile Helle reste cependant optimiste car il y a d'autres pistes à exploiter en terme de mobilité : le fleuve ; comme déjà évoqué, mais aussi le train dans « ce territoire à taille humaine et agile ».

« Avignon a la chance de se trouver au centre d'une étoile ferroviaire presque unique en France, insiste-t-elle. Et même si une nouvelle ligne TER vient encore de s'ouvrir avec Occitanie, nous n'avons pas tiré encore le plein potentiel de cette situation afin de renforcer notre attractivité. »

Cependant, le maire d'Avignon tempère aussitôt son enthousiasme pour le train : « encore faut-il que la SNCF soit attentive à la régularité de son offre. Il faut aussi que l'on se batte pour la réouverture de la gare du Pontet ou celle de Saint-Chamand. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Même sentiment d'être pris de haut pour le maire d'Avignon lorsqu'elle porte le projet de gratuité de l'autoroute A7 entre Avignon-Sud et Avignon ou bien encore la création d'un accès autoroutier vers Cabannes (sur le modèle de celui de Piolenc). « Nous sommes allés rencontrer les responsables de Vinci avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, pour évoquer la gratuité. » Elle n'en dira pas plus sur l'accueil qui leur a été réservé tant il semble avoir été méprisant pour des élus de la république.
« L'Etat, qui siège au sein de ces structures ou qui accordent les délégations, devrait faire entendre sa voix. Ce n'est pas normal, c'est ce que nous demanderons à la nouvelle préfète de Vaucluse.

> **« La LEO je n'y crois plus »**
>
> *Cécile Helle, maire d'Avignon.*

Penser la ville autrement
L'urgence climatique pousse ainsi Cécile Helle à rappeler la nécessité « d'aménager la ville autrement que ces dernières années, que ce soit à Avignon ou tout son bassin de vie ». Et ce d'autant plus que « la voiture promeut un développement de la ville consommateur de foncier » et que la loi Zan (Zéro artificialisation nette) fera « qu'il y aura une concurrence sur le foncier qui va s'accroître dans les années à venir ».
Il faut aussi repenser les anciens projets en intégrant les réalités d'aujourd'hui comme pour la Leo (Liaison Est-Ouest) dont la deuxième tranche, après 25 ans de retard, ne semble plus adaptée pour le maire d'Avignon : « La LEO je n'y crois plus », reconnaît-elle alors qu'elle rappelle pourtant la nécessité vitale pour la cité des papes de disposer d'un contournement Sud d'Avignon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Une partie des élus de la CCI de Vaucluse lors de leur assemblée générale délocalisée dans la salle du Conseil de la ville d'Avignon

Priorité à l'apprentissage

Par ailleurs, cette AG de la CCI a été aussi l'occasion pour l'organisme consulaire vauclusien de signer une convention de partenariat avec Henri Lachmann, ex-PDG de Schneider electric, mais surtout président de l'association carpentrassienne 'Un par un' dédiée à l'accompagnement des jeunes dans leur inclusion sociale et professionnelle.

Comme ils l'ont notamment fait avec Enedis Vaucluse, les représentants de 'Un par un' ont incité les patrons présents à lutter contre le chômage des jeunes.

« Nous sommes lanterne rouge du chômage des jeunes. J'encourage les entreprises à faire de la formation dans le cadre de l'apprentissage, martèle Henri Lachmann dont l'association s'occupe d'une centaine de jeunes et d'une cinquantaine sont placées. »

« Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de main-d'œuvre, il faut l'accompagner, complète pour sa part Gilbert Marcelli. Nous sommes une ville sociale, il faut que là aussi nous changions nos comportements en matière de recrutement. »

Et finalement que ce soit en matière de recrutement des jeunes, d'aménagement de la ville ou de mobilité, le président de la CCI de Vaucluse assure « qu'il faut sortir par le haut et que la Chambre de commerce et d'industrie jouera pleinement son rôle de force de proposition et d'accompagnement des collectivités territoriales. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Vaucluse : la consommation des silures péchés dans le Rhône est déconseillée

Au vue des dernière analyses réalisées sur les poissons provenant du tronçon du Rhône traversant le Vaucluse, il est fortement déconseillé de consommer des silures péchés dans ce dernier, car ils contiennent un taux trop élevé de polluants polychlorobiphényles (PCB).

En 2005, des analyses avaient révélé la présence de PCB dans certains poissons évoluant dans le Rhône. La consommation de ces derniers avait donc été interdite, puis modérée. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait classé le tronçon du Rhône

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

traversant le département de Vaucluse en zone de contamination moyenne. La consommation des poissons fortement bio-accumulateurs provenant de ce tronçon du Rhône était donc autorisée de façon exceptionnelle, une fois tous les deux mois pour les enfants et les femmes en âge de procréer, et deux fois par mois pour le reste de la population.

Afin de suivre l'état de cette contamination, la fédération des pêcheurs de Vaucluse vient de réaliser une campagne d'analyse de polluants sur différents poissons et a transmis aux services de l'État ces résultats d'analyse. Ces derniers révèlent la présence de PCB et de mercure à des concentrations élevées dans des silures pêchés dans le Rhône. En attendant d'avoir des consignes précises concernant leur consommation, celle-ci est fortement déconseillée.

V.A.

La Méditerranée noyée par les déchets plastiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

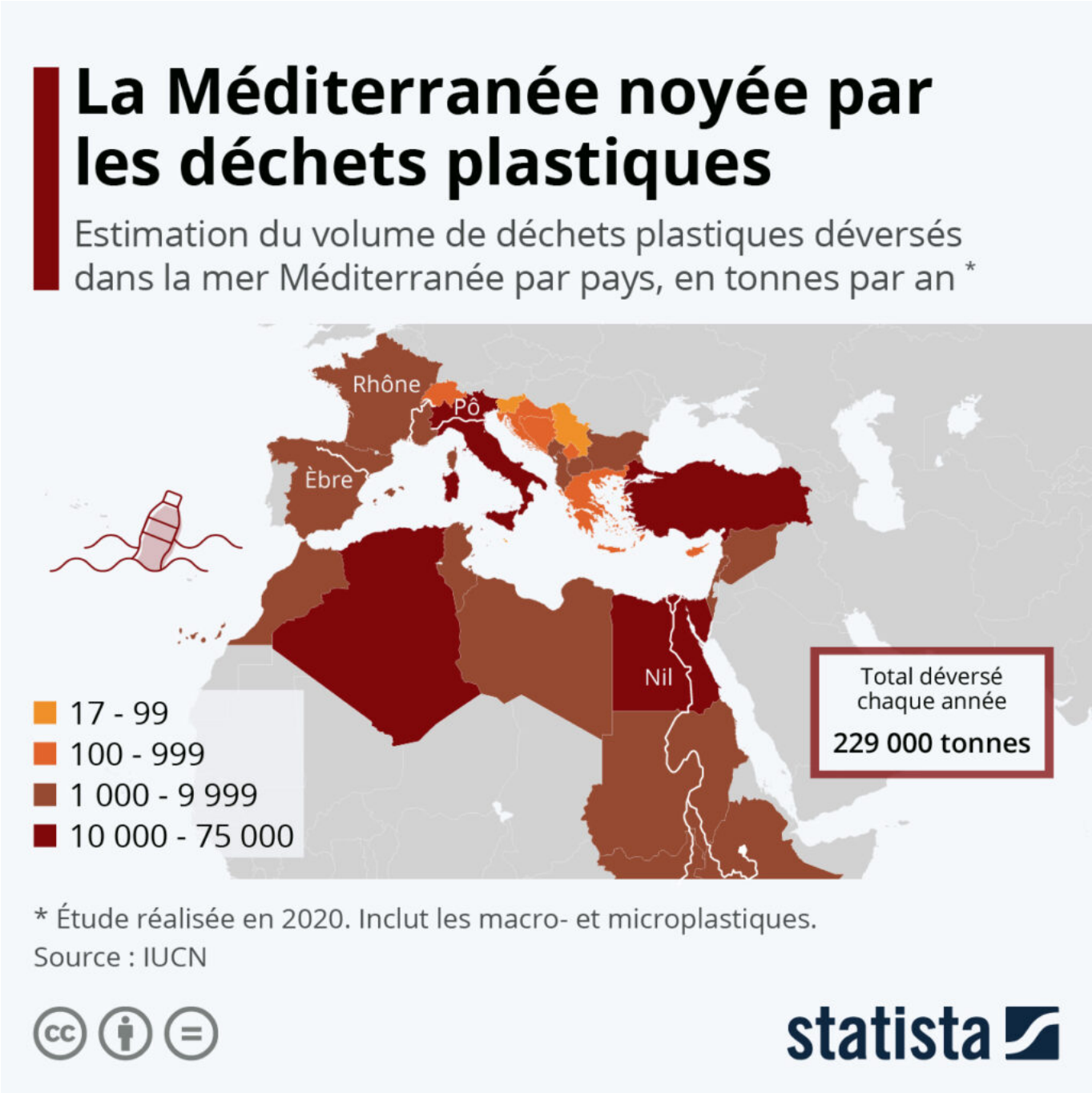

Considérée comme l'une des mers les plus polluées au monde, la Méditerranée se transforme en un gigantesque réservoir de déchets plastiques. Du fait d'une forte densité de population, de flux touristiques et maritimes importants, mais aussi de l'absence de systèmes de gestion efficace des déchets dans plusieurs pays du bassin, cette mer semi-fermée enregistre des niveaux record de pollution qui mettent en danger les espèces marines et la santé humaine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Selon une étude publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), la quantité totale de plastique accumulée dans la mer Méditerranée est actuellement estimée à 1,2 millions de tonnes. Comme le notent les auteurs, cette estimation reste très incertaine car la plupart des recherches menées jusqu'à présent portent principalement sur le plastique accumulé à la surface de la mer, qui constitue une part minime du stock total.

L'étude estime que 229 000 tonnes de déchets plastiques finissent leur course dans la Méditerranée chaque année (avec une fourchette possible allant de 150 000 à 610 000 tonnes). Ces déchets sont composés à 94 % de macroplastiques et à 6 % de microplastiques. Avec une population nombreuse (102 millions d'habitants) vivant majoritairement au bord de l'eau et un taux de déchets mal gérés qui atteint 95 %, l'Égypte contribue massivement à cette pollution (environ 75 000 tonnes par, soit près d'un tiers du total). Les trois autres principaux pays émetteurs sont l'Italie (38 000 tonnes), la Turquie (25 000 tonnes) et l'Algérie (14 000 tonnes).

De manière générale, les « points chauds de la pollution plastique » tendent à se situer près de l'embouchure des grands fleuves (comme le Nil, le Rhône ou le Pô) et près des grandes métropoles ou zones urbaines. Les villes côtières les plus peuplées de la région sont par exemple Alger, Alexandrie, Barcelone, Naples et Izmir.

Comme le montre aussi notre carte, la pollution plastique n'est pas uniquement le fait des zones côtières. Certains pays qui ne bordent pas la mer Méditerranée mais qui font partie de son système fluvial, comme le Soudan (Nil) ou la Suisse (Rhône), rejettent également des quantités non négligeables de déchets. D'après l'étude, les zones situées à moins de 23 km des côtes sont responsables de 35 % des rejets de macroplastiques en mer, tandis que les 65 % restants proviennent de l'intérieur des terres et sont transportés par ruissellement vers le milieu marin.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Digues de la Barthelasse : la commission d'enquête dévoile son rapport

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Après l'enquête publique qui s'est tenue du 6 janvier au 9 février dernier, la commission d'enquête sur l'amélioration de la protection des îles Piot et de la Barthelasse contre les crues du Rhône sur la commune d'Avignon vient de rendre son rapport public.

« La commission chargée de conduire l'enquête publique sur le projet de confortement des digues Piot et Barthelasse a rendu son rapport public, expliquent la communauté d'agglomération du Grand Avignon et la commune d'Avignon. Elle émet un avis favorable, avec deux réserves et des recommandations, qui rendent possible le lancement du projet, tout en conciliant le respect de l'environnement, comme l'avaient exprimé le Grand Avignon et la Ville d'Avignon dans leurs observations. »

Un espace environnemental et agricole majeur pour l'agglomération

Pour rappel, le Grand Avignon porte un projet d'amélioration de la protection contre les crues des îles Piot et de la Barthelasse dans le cadre de son action en faveur de la prévention des inondations. Ce secteur, situé dans le lit majeur du Rhône sur la commune d'Avignon, constitue une des zones d'expansion des crues du Rhône et subit donc régulièrement des inondations. Ces îles sont habitées par une population permanente d'un millier d'habitants et peuvent accueillir une population beaucoup plus importante en période estivale.

Par ailleurs, cette zone constitue également un poumon vert de l'agglomération et lieu de production

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

agricole majeur pour le territoire abritant également une forêt alluviale préservée. Cependant, cet espace est sécurisé par un ensemble d'ouvrages de protection construits à différentes époques qui offre un niveau de protection inégal.

Mieux protéger la zone

L'objectif de l'agglomération et de la Ville est d'assurer la protection des secteurs urbanisés des îles Piot et Barthelasse, permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens, supprimer le risque de rupture des digues en cas de surverse du Rhône, réduire la fréquence des inondations, retarder l'arrivée des éventuels débordements pour une meilleure gestion de crise ainsi que de pérenniser les activités de production agricole, de
tourisme et de loisirs.

Avis favorable avec 2 réserves

« Le rapport souligne d'abord la forte participation du public au cours de cette enquête qui a recueilli 1 600 observations sur le registre dématérialisé, plus de 300 observations sur le registre papier et 2 pétitions de l'association SOS Barthelasse et de l'ASCO (Association syndicale constituée d'office, gestionnaire des digues et ouvrages hydrauliques), rappelle le Grand Avignon. C'est sur la base de ces contributions citoyennes que la commission d'enquête, instance indépendante, a exprimé ses conclusions. Elle relève ainsi la nécessité légale et technique de mettre en œuvre ce confortement pour supprimer le risque de rupture des digues actuelles et dans l'objectif d'assurer la protection des habitants et de pérenniser les activités économiques sur les deux îles. »

La commission d'enquête exprime cependant deux réserves sur le projet qui concernent tout d'abord, « l'absence de solution proposée pour l'appontage des péniches, et ensuite, l'absence de solutions alternatives pour éviter l'impact sur la ripisylve sur les sections 1 et 2 du chantier, correspondant à la portion de la digue de la Barthelasse comprise entre le chemin de la Traille et le chemin de la Projette ».

Lancement des travaux en 2023

Pour le Grand Avignon comme pour la ville, il s'agit là d'une position équilibrée, permettant de répondre tout à la fois aux enjeux de protection des populations et des acteurs économiques de ces îles tout en préservant la richesse naturelle et la biodiversité exceptionnelles de ce territoire unique en Europe.

« En conséquence, le Grand Avignon, qui pilote ce projet depuis 2018, va pouvoir engager un programme de travaux, le plus respectueux possible de l'environnement, et dans les délais impartis, se félicite l'agglomération. En 2023, seront ainsi lancés les travaux de confortement des digues sur toutes les sections qui font l'objet d'un consensus, à commencer par l'île Piot et les mesures de compensation hydraulique au niveau du quai des Allemands. En parallèle, pour les sections faisant l'objet d'une réserve de la commission d'enquête, le Grand Avignon va engager des études complémentaires pour trouver une solution alternative conciliant toujours plus et mieux protection des habitants et respect de la biodiversité. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !